COMMUNIQUE DE PRESSE

Congrès annuel de l'USM

Election d'une nouvelle présidente

Appel républicain à préserver l'Etat de droit et l'indépendance de la justice

Paris, le 07 octobre 2026

Du 2 au 4 octobre 2026 s'est tenu à Reims le congrès annuel de l'Union syndicale des magistrats. A cette occasion, notre syndicat a renouvelé ses équipes dirigeantes.

- Natacha Aubeneau a été élue présidente, succédant ainsi à Ludovic Friat

Titulaire d'un DEA de droit privé, Natacha Aubeneau a intégré l'Ecole nationale de la magistrature en 2001. Elle a exercé diverses fonctions judiciaires (notamment juge d'instance, juge des enfants, juge non spécialisée, juge placée – remplaçante –, juge des libertés et de la détention) ; elle est depuis janvier 2023 conseillère à la cour d'appel de Poitiers. Forte d'un parcours syndical ancien, elle a été membre de la commission d'avancement de 2019 à 2022. Elue au bureau national de l'USM en 2020, elle a successivement occupé les fonctions de secrétaire nationale, rédactrice en chef, et de trésorière nationale. Membre de la délégation française à l'Association européenne et à l'Union internationale des magistrats, elle est engagée dans la défense de l'indépendance de la justice à l'échelle internationale.

Un nouveau conseil national comprenant 26 membres a également été élu, dont 8 de ses membres ont été désignés pour constituer le bureau national qui assistera la nouvelle présidente.

- Les engagements de l'USM à l'occasion de ce congrès

« *Défendons le vrai, les faits, la raison* » (Hannah Arendt, Les Origines du totalitarisme, 1951)

Dans son discours de candidature, Natacha Aubeneau a souhaité inscrire son action dans la continuité de celles et ceux qui ont construit et porté l'USM. Elle a affirmé sa volonté de mettre son expérience, son énergie et sa détermination au service d'un syndicalisme apolitique mais engagé, crédible et combatif, avec une priorité : défendre sans relâche l'indépendance de la justice et les moyens indispensables à une justice de qualité, au service des citoyens et de l'État de droit (discours à lire ici).

Les adhérents de l'USM ont, par ailleurs, adopté à l'unanimité un **appel républicain à préserver l'Etat de droit et l'indépendance de la justice** (texte intégral ici).

Contact Presse : Natacha Aubeneau – n.aubeneau@syndicat-usm.fr

À propos de l'USM

L'Union syndicale des magistrats est le premier syndicat de magistrats judiciaires (61% en 2026). Apolitique, elle défend l'indépendance de la justice et les intérêts matériels et moraux des magistrats. L'USM milite en faveur d'une justice de qualité respectueuse des justiciables. Créée en 1974, elle est présidée par Natacha Aubeneau. **Retrouvez-nous sur notre site internet**.